



COMPTE RENDU DE LA
REUNION DE CONSEIL
DU 11 AVRIL 2022

Membres présents : Madame Françoise FONTAINE, Messieurs Fabrice BOSSUYT, Philippe BOUCARD, Frédéric DOUCET, Mickaël HARASSE, Roland MONSALLIER, Bruno TAMBOURELLI et Patrice VERGER.

Procurations :

Monsieur Nicolas MARTIN a donné pouvoir à Mr Bruno TAMBOURELLI
Madame Fanny BODIVIT a donné pouvoir à Mr Patrice VERGER
Monsieur Luc MOLANDRINO a donné pouvoir à Mr Roland MONSALLIER

Le secrétaire de séance est Mr Patrice VERGER

Ouverture de la séance à 19h00.

I/ AFFECTATION DE RESULTATS

Monsieur le Maire donne lecture de l'affectation des résultats qui sont conforme avec la Trésorerie d'EVREUX :

Après approbation du CA 2021 et du Compte de Gestion, il est proposé les résultats suivants :

Excédent d'investissement, cumulé, au 31/12/21 : **18 596.81 €**

Déficit d'investissement, cumulé, au 31/12/21 :

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 :

Excédent : **90 603.49 €**

Déficit :

Le résultat d'exploitation, cumulé, au 31/12/21 :

Excédent : **473 285.44 €**

Déficit :

Restes à réaliser :

Dépenses d'investissement : **37 667.80 €**

Recettes d'investissement : **6 730.71 €**

Le Conseil Municipal décide d'affecter ainsi le résultat cumulé

D'exploitation au 31/12/21

Au c/1068 : affectation à la réserve : **109 648.91 €**

Au c/002 : report à nouveau d'excédent : **363 636.53 €**

Au c/001 : Déficit d'investissement reporté : **78 711.82 €**

Vote : Pour : 11

Contre : 0

Abst : 0

II/ VOTE DU BUDGET 2022

Avant le vote du budget, plusieurs sujets sont discutés au vu des augmentations significatives des dépenses de fonctionnement pour cette année et notamment en alimentation et en énergies.

En ce qui concerne les dépenses d'alimentation, nous constatons une augmentation des matières premières qui nous amènes sur la réflexion d'une augmentation du prix du repas qui sera prise pour la rentrée de septembre tout en réduisant les coûts des matières premières en négociant les prix auprès de nos fournisseurs.

Pour les dépenses d'énergies, nous constatons une augmentation du prix du gaz de 5 fois le tarif de l'an passé soit une augmentation de 30 000 €, une augmentation du prix du fioul et une augmentation de l'électricité d'environ 30% de plus soit une augmentation globale estimée aujourd'hui à 50 000 € de plus tout en sachant que l'augmentation ne fait que continuer.

Nous avons donc pris la décision il y a plus d'un mois maintenant de baisser la température d'un degré dans tous les bâtiments communaux et nous avons demandé un diagnostic énergétique par les services de l'EPN qui nous permettra, nous l'espérons de faire encore plus d'économie.

Une réflexion est lancée également sur le prix réel du fioul lors des locations du foyer communal.

Pour l'éclairage public, il est pris la décision de réduire les horaires d'éclairage afin de faire des économies. Monsieur Frédéric DOUCET informe qu'il existe des capteurs qui allume et éteigne l'éclairage public lorsqu'il y a du passage. Nous allons nous renseigner du coût et si la pose de ces capteurs est possible sur notre installation.

Afin d'équilibrer notre section fonctionnement en dépenses et en recettes, nous avons dû réduire certains postes comme les fournitures administratives, fournitures scolaires, éclairage public, fêtes et cérémonies, pas de fleurs cette année et nous ajusterons au mieux tout au long de l'année suivant l'évolution des prix.

Présentation du budget 2022 :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
CHAPITRE 011 Charges à caractère général	235 682.00	
CHAPITRE 012 Charges de personnel et frais assimilés	374 960.00	
CHAPITRE 65 Autres charges de gestion courantes	75 409.00	
CHAPITRE 66 Intérêts d'emprunt	4 360.00	
CHAPITRE 67 Charges exceptionnelles	355 694.36	
CHAPITRE 68 Provisions semi-budgétaire	300.00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 046 405.36	
CHAPITRE 023 virement à la section investissement	11 243.17	
CHAPITRE 042 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	7 191.00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	18 434.17	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 064 839.53	
CHAPITRE 013 Atténuations de charges		2 000.00
CHAPITRE 70 Produits des services, du domaine et ventes		50 800.00
CHAPITRE 73 Impôts et taxes		497 533.00
CHAPITRE 74 Dotations, subventions et participations		136 370.00
CHAPITRE 75 Autres produits de gestion courante		14 500.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		701 203.00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		701 203.00
002 Excédent de Fonctionnement Reporté		363 636.53
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 064 839.53

Monsieur le Maire met au vote le Budget 2022 SECTION FONCTIONNEMENT

Vote : Pour : 11

Contre : 0

Abst : 0

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
CHAPITRE 20 subvention d'équipement versées	20 500.00	
CHAPITRE 21 immobilisations corporelles	29 770.00	
CHAPITRE 16 Emprunts	16 600.00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES	66 870.00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	66 870.00	
Restes à réaliser N-1	37 667.80	
001 Déficit d'investissement reporté	78 711.82	
TOTAL DES DEPENSES D INVESTISSEMENT CUM	183 249.62	
CHAPITRE 13 Subvention d'investissement		39 308.83
CHAPITRE 10 Dotations (dont 1068)		118 775.91
TOTAL DES RECETTES REELLES		158 084.74
CHAPITRE 021 Virement à la section fonctionnement		11 243.17
CHAPITRE 040 Immobilisations		7 191.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		135 672.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		176 518.91
Restes à réaliser 2021		6 730.71
TOTAL DES RECETTES D INVESTISSEMENT CUMULEES		183 249.62

Monsieur le Maire passe au vote de la section investissement du budget 2022.

VOTE :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

III/ QUESTIONS DIVERSES

1- Prêt terrain communal pour éco-pâturage par Monsieur Bruno TAMBOURELLI

Monsieur le Maire sort de la salle et ne participe pas aux discussions ni au vote.

Suite à la sollicitation d'un professionnel du milieu équestre cherchant des pâtures pour ses chevaux en lien avec la pénurie de terrains disponibles, le conseil municipal s'est penché sur le sujet de l'éco pâturage de certains terrains municipaux. Il est vrai que nous disposons de quelques petits terrains communaux qui pourraient être mis à la disposition de professionnels mesnilois. Cette action serait à la fois écologique, sociale mais aussi économique à la fois pour le propriétaire et pour la commune (moins de carburant utilisé pour la tonte, du temps qui permettra aux agents communaux à se consacrer à d'autres tâches). C'est pourquoi nous avons décidé après discussion, lors du Conseil Municipal du 11 avril 2022 de mettre gratuitement à disposition des professionnels dans le domaine animal, certains terrains communaux sous conditions :

- Les aménagements de sécurité, de garde et de protection des animaux
- Le propriétaire des animaux devra signer une convention avec la mairie et avoir souscrit au préalable une assurance couvrant les dommages que pourraient causer les animaux pendant leur séjour sur le terrain. Tous les professionnels Mesnilois qui seraient intéressés par ce projet sont priés de se faire connaître auprès de la Mairie.

Vote : Pour : 10

Contre : 0

Abst :

2- Réfection de la route du Clos des Rouillères par Mr Mickaël HARASSE

Monsieur HARASSE explique que les travaux ont été bien fait par le département c'est du bon travail et la chaussée est très bien.

3- Arrêt de bus au rond-point du château.

Nous allons voir avec le département et l'EPN la possibilité de mettre un abri de bus au rond-point du château pour les enfants qui attendent et de savoir également les financements existant pour ce type d'aménagement.

Séance levée à 21h00.

Le Secrétaire de séance : Patrice VERGER

